

Bon vent à Jean-Louis

Il lui aura fallu atteindre l'âge de la retraite pour faire la une d'un journal. Bon d'accord ce n'est que l'Osier Flash mais quand même...

Après 14 années passées au service de la commune et de ses habitants, notre ami Jean-Louis vient de signer un CDI « grandes vacances ». Sa vie professionnelle fut longue, dense et bien remplie. Nous ne doutons pas que la retraite le sera tout autant.

Nous avons l'habitude de dire que la richesse de notre village repose sur son cadre de vie, le dynamisme de ses habitants ainsi que le dévouement et la compétence de l'ensemble du personnel communal, quel que soit le poste qu'il occupe. Chaque jour nous qui travaillons à leurs côtés, nous pouvons mesurer la chance que nous avons.

Nous avons pu nous reposer sur Jean-Louis, travail du bois, du fer, maçonnerie, électricité, plomberie, carrelage, parquet..., rien qu'il ne sache pas faire, et en plus toujours bien. Partenaire privilégié, ses avis et conseils ont toujours compté dans les décisions que nous avons prises.

Confiance et amitié, deux mots pour résumer cette belle aventure humaine.

Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de lui témoigner notre gratitude par un moment convivial comme il se doit mais ce n'est que partie remise.

Au nom de toute l'équipe municipale et des habitants de Notre Dame de l'Osier, un grand merci.

Sache que ton empreinte, mon cher Jean-Louis, restera gravée à jamais dans notre village et dans nos cœurs.



Bienvenue à Julien

En remplacement de Jean-Louis, depuis quelques semaines, Julien a rejoint notre collectivité.

Julien Gentil est originaire de Vinay. Après des études professionnelles au lycée de la Saulaie à Saint Marcellin, un passage chez les chasseurs alpins, Julien enchaîne les petits boulots. Il est également passionné de motos. C'est grâce à la mission locale de Saint Marcellin et dans le cadre des contrats aidés que nous l'avons recruté.

L'histoire se répète. Après avoir été pris en charge par Jean-Louis lors de son embauche en 2013, Nicolas devient à son tour le tuteur de Julien. C'est en toute confiance que nous confions cette tâche à Nicolas. Il saura comme Jean-Louis l'a fait pour lui, transmettre à Julien, tout sur les « ficelles » du métier et l'état d'esprit dans lequel nous travaillons.



Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier
Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,
Vendredi : 9h00 à 13h00,

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Mercredi : 9h00 à 13h00

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

Enquête publique sur le projet d'élaboration du PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Notre Dame de l'Osier du 3 mai 2021 au 3 juin 2021 inclus.

Le président du tribunal administratif a désigné Mme Marie France BACUVIER en qualité de commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté en mairie ou sur le site de la mairie.

Pendant la durée de l'enquête, Madame le commissaire-enquêteur recevra les observations du public en mairie, les jours et heures suivants, sur rendez-vous :

- **Le 7 mai : de 10h à 13h**
- **Le 15 mai : de 10h à 13h**
- **Le 3 juin : de 14h à 17h**

Il sera possible de prendre rendez-vous avec Madame le commissaire-enquêteur en appelant le secrétariat de mairie, pendant les horaires habituels d'ouverture du secrétariat.

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie, ou par voie électronique à l'adresse suivante :

plu.ndo@orange.fr

Présentation de l'enquête sur les besoins sociaux

Dans le cadre d'une enquête sur l'identification des besoins sociaux dans le village, vous avez reçu un questionnaire papier à remplir en tant qu'habitant du village. Dans un premier temps, le questionnaire vise à recueillir les besoins sociaux actuels des habitants et habitantes de l'Osier. L'objectif est d'apporter des pistes de réflexion quant aux besoins des habitants afin d'y répondre au mieux. Le questionnaire sera suivi d'entretiens avec les habitants qui le souhaitent. Ces entretiens permettront d'approfondir les différents thèmes du questionnaire et se feront sur la base du volontariat. Cette enquête est réalisée par une étudiante stagiaire en première année de master "Villes, territoires et solidarités" en lien avec la mairie de l'Osier et l'équipe de Tero Loko.

Le questionnaire est disponible en format papier (une fois rempli, à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie) ou au format numérique sur le site de la mairie de l'Osier :

<http://www.notre-dame-losier.fr/>

Vaccination contre le coronavirus : prochainement un numéro vert à appeler pour prendre rendez-vous, réservé aux personnes de plus de 75 ans

Comme l'a l'annoncé ce 25 mars le ministre de la Santé, prochainement un numéro vert national sera mis en place, dédié aux personnes de plus de 75 ans, non encore vaccinées et qui souhaitent l'être, pour prendre rendez-vous. A la date où nous imprimons ce bulletin, ce numéro n'est pas encore communiqué.

Les personnes intéressées pour avoir ce numéro de téléphone, pourront appeler le secrétariat de mairie.

Ces liens qui nous unissent

Appel à contributions

Dans le précédent bulletin nous vous invitons à nous envoyer vos contributions, vos photos, que vous inspirent les liens, nos lacs éphémères.

Nous avons le plaisir de vous présenter les photos ainsi qu'un conte, (pages 3 et 4). Les photos seront prochainement exposées à la mairie.

Un grand merci aux artistes



Photo Céline Tomasi : 16/02/2021



Photos Guillaume Bard-Surdon : 24/02/2021



Photo Nadine Micoud : 20/02/2021



Photo Margo Carrier : 16/02/2021

Conte pour une nuit d'été

C'était un crapaud magnifique. Il avait des yeux d'or. Son dos était tout bosselé, avec des verts pâles, des bronzes, des bruns mordorés. Il vivait sous les grandes feuilles de nénuphar au bord d'un étang dans la forêt. Tous les soirs il chantait son amour à la lune. Sans se lasser, il lançait son cri monotone, et toutes les nuits la lune venait caresser l'étang de son reflet laiteux. Chaque soir il mettait un peu plus de cœur à son chant et chaque soir la lune se montrait plus belle, plus entière. Le crapaud éperdu chantait, chantait.

Puis la lune se lassa, elle se fit plus modeste, plus absente de soir en soir et le crapaud sanglotait :

-Viens ma belle, viens mon aimée, mire ton visage dans l'eau claire, montre-moi ta beauté glacée, illumine ma nuit !

Une nuit, la lune ne vint pas. Le crapaud crût mourir de chagrin. La forêt était noire et silencieuse. Le crapaud se hissa de feuille de nénuphar en feuille de nénuphar jusqu'au bord de la mare. Il piétina dans la boue, écrasa les brindilles et gagna le sous-bois.

Il tomba nez à nez avec un hérisson tout hérissé.

-Hérisson hérissé, sais-tu où est la lune ? Je chante, je l'appelle, je l'ai perdue...

Le hérisson très affairé farfouillait dans les feuilles et lui proposa d'aller pleurer ailleurs et de le laisser à ses affaires.

Alors le crapaud repartit en se dandinant dans les brindilles. La nuit était obscure. Chemin faisant, il rencontra une renarde avec ses renardeaux.

-Tu es bien laid, gros batracien, passe ton chemin, va sangloter plus loin.

Dans les branches d'un chêne, une nichée de merles ne daigna point claquer du bec à son passage. Et notre batracien roula sa peine de fossé en ravines, son chant d'amour noué au fond de la gorge. Épuisé, il tomba dans la boue du chemin, trébucha dans le ruisseau, pataugea dans les flaques et s'endormit de chagrin.

Au matin il tremblait de froid. Quand il se réveilla, il était au bord d'un lac. De l'eau, à perte de vue, un miroir immense. Toute la journée il se terra au bord.

La nuit tomba. Les étoiles se reflétaient dans l'eau. Le crapaud était triste, si triste. Il mourrait de chagrin, c'était sûr. Il ne pourrait vivre une nuit de plus. Alors il chanta, une dernière fois.

De tout son souffle il jeta son cri d'amour, pointillé têtu dans la nuit tiède. Des larmes coulaient de ses yeux d'or.

Et la lune, émue de tant de constance, jeta sur l'eau du lac un mince, très mince croissant d'argent.

Catherine PIN



Photo Maryse Janssen 21/02/2021



Photo Nadine Micoud : 24/03/2021

L'Osier En Transition

Le printemps à la ruche

Fin de l'hiver, la colonie a perdu des abeilles, épuisées par le froid, le manque de nourriture, et la tâche éreintante de garder au chaud le cœur de la colonie à 36°C. Il va donc falloir rénover, réparer, bref, se mettre au travail !

Les priorités pour la colonie, dès que le temps le permet :

- Trouver du pollen : à chaque passage de l'ouvrière, des grains de pollen s'accrochent à ses poils et son dos. Ces grains resteront collés au pistil de la fleur suivante, optimisant ainsi la pollinisation des plantes.

- Trouver du nectar : la colonie a faim, elle va avoir des bouches à nourrir, les stocks sont presque vides. Pour attirer les insectes pollinisateurs, les fleurs sécrètent un liquide sucré et parfumé qu'ils viendront boire : le nectar. C'est ce nectar, situé au fond de la fleur qu'ira butiner l'abeille. Passé de jabot en jabot, grâce aux sucs digestifs et ferments des ouvrières, il va se transformer en miel très liquide. Il sera stocké dans les alvéoles et les magasinères le ventileront pour évaporer l'excès d'eau nuisible à la bonne conservation du miel. Arrivées à un miel avec moins de 18% d'eau, elles ferment l'alvéole et le miel sera ainsi conservé pour longtemps.

- Augmenter la population : jonquilles, pissenlits, cerisiers et pommiers sont en fleurs, hors de question de laisser perdre cette manne précieuse ! La reine, mise au courant de cette abondance alimentaire prometteuse, va aussitôt augmenter le nombre d'ouvrières en se mettant à pondre tous azimuts !

- Construire des cellules en nombre : pour stocker le miel, le pollen et recueillir la ponte de la reine. Les bâtisseuses vont construire, réparer et augmenter les rayons de cire de miel.

- Faire un nettoyage de printemps : évacuer tous les cadavres de l'hiver, amis ou ennemis et les stocks mal conservés, inspecter les cadres, jeter des bouts de cire, propoliser ici ou là les parois... Tout pour garantir une hygiène parfaite de la colonie.

Mais au cours du printemps, la place peut venir à manquer ! La colonie sera alors atteinte par "la fièvre d'essaimage" : la reine quittera la ruche avec la moitié de la colonie en quête d'un nouvel habitat. Une nouvelle reine élevée par la colonie prendra sa suite dans la ruche pour démarrer un nouveau cycle. Il suffit d'attendre qu'elles trouvent un refuge et elles partiront très vite.



À la découverte de l'ail des ours

À première vue, on dirait du muguet. Mais son odeur d'ail, lorsque l'on froisse ses feuilles, ne trompe pas. Son goût subtil fait de cette plante sauvage comestible des sous-bois un condiment apprécié des connaisseurs. À découvrir non loin des étangs de Cras.

Si elles commencent à construire des alvéoles, ne vous ruez pas sur des produits toxiques ou un feu ravageur : appelez un apiculteur, qui sera ravi de pouvoir peupler ses ruches ! Et lors de vos balades au village, tournez votre regard sur la façade de la basilique faisant face à la mairie, vous pourrez observer le va et vient des butineuses installées ici depuis plusieurs années !!
Apiculteurs à proximité :
Bruno Convert 0632823892 (ADAV)
Guillaume Bard-Surdon 0610436617
Bertrand Rony 0683026741

Le printemps au potager

Le printemps arrive, et c'est l'occasion pour tous ceux qui possèdent un jardin de préparer la saison de maraîchage. Tout d'abord, découvrez la terre si vous l'avez paillée pour lui permettre de se réchauffer plus vite, dès que les températures nocturnes le permettent.

En avril, il est grand temps de lancer les semis en intérieur : tomates, poivrons et aubergines en priorité si ce n'est pas déjà fait, et cucurbitacées (concombres, courges, courgettes...). En pépinière sous abri : chou brocolis, choux de Bruxelles, chou fleur, poireaux...

Certaines fleurs peuvent également démarrer en godets : armoise annuelle, œillets d'Inde... Mais c'est aussi le moment de lancer les semis direct des premiers légumes primeurs : arroche, betteraves, blettes, carottes, choux chinois, fèves, petits pois, certains haricots précoces, radis, sans oublier les salades et le persil ! Et les pommes de terre primeur vers la fin du mois. Du côté des fleurs auxiliaires, le lin (utile pour lutter contre les doryphores et décompacter les sols argileux) et le calendula (fleur comestible qui repousse certains parasites) peuvent déjà être semés en pleine terre. N'oubliez pas de faire un tour à la grainothèque située sous le préau de Bon Rencontre pour compléter votre collection de graines ! C'est aussi le moment de planter vos aromatiques vivaces, les petits fruits (framboisiers, fraisiers), de greffer les fruitiers... Enfin, même si c'est tentant avec le retour des beaux jours, la Ligue de Protection des Oiseaux recommande d'éviter la taille des haies de fin mars à fin juillet pour éviter de perturber les nidations d'oiseaux.

Des vélos à assistance électrique

Le retour des beaux jours peut être l'occasion de modifier vos habitudes de déplacement... Et si vous testiez le vélo à assistance électrique (VAE) ? Parfait pour remonter la côte qui mène à notre village !

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté souhaite aider les habitants du territoire à s'équiper. Une prime à l'achat est versée par la Communauté de communes, sous certaines conditions. Cette prime est cumulable avec le Bonus vélo (aide de l'État).

Pour plus d'information sur cette prime à l'achat de VAE (qui devrait s'achever dans les semaines qui viennent), contactez l'accueil du SMVIC au 04 76 38 45 48.

D'autre part, l'intercommunalité met toujours à disposition des habitants 4 VAE (gratuit, pendant 2 semaines). C'est l'occasion de tester ce mode de déplacement avant de vous décider ! Enfin, un Schéma Directeur Cyclable (SDC) est en cours d'élaboration, pour mettre en place des itinéraires cohérents et sécurisés, et ainsi favoriser la pratique du vélo au quotidien sur notre territoire.

Nettoyage de printemps : samedi 20 mars



Il faisait bien « frisquet » ce samedi matin, 1^{er} jour du printemps. La petite bise du nord n'a pourtant pas découragé la bonne trentaine de participants, toutes générations confondues, masqués et équipés de gants et de sacs poubelle, venus traquer les déchets disséminés sur les bords des routes et des chemins du village, jusque dans les combes en contrebas des routes. La troupe s'est divisée en sous-groupes afin de couvrir le plus de secteurs possible.

1^{er} constat positif, le village est plutôt globalement propre. Il est vrai que nos employés communaux y veillent particulièrement. Quelques « déversoirs » sauvages jonchés de déchets plastiques ont été malheureusement découverts. Même une carcasse de voiture a été dégagée et évacuée !

Les enfants sont venus en nombre, prêter main forte à cet exercice citoyen. Ce fut un autre constat réconfortant : toutes les générations se sentent concernées, et la relève est assurée ! Le groupe des enfants a prospecté au sein du village où ils ont ramassé beaucoup de mégots. Il faut savoir qu' il faut jusqu'à 12 ans pour qu'un mégot se décompose dans la nature ! Les filtres contiennent des substances chimiques qui se diffusent dans la terre, et sont transportés par la pluie.

Cherchez l'erreur : ce sont les enfants qui ont ramassé les mégots jetés par terre par les adultes...

Evidemment l'expédition a été l'occasion de se retrouver, ou de faire plus ample connaissance, à bonne distance et en petits groupes, ce qui en ces temps de restriction des liens sociaux, a été fort agréable !

Cela va sans dire, la matinée s'est terminée par un petit réconfort...le traditionnel verre de l'amitié, en extérieur, et toujours à bonne distance !

De cette matinée, ont découlé plein d'idées et de motivations autour de thèmes qui concernent notre village, la préservation de sa qualité de vie. Une chose est certaine : le Covid et sa crise sanitaire n'auront pas réussi à atteindre l'envie des osiérins(ines) de se retrouver autour d'intérêts communs, dans la convivialité.



RAPPEL : adresse de la déchèterie intercommunale de Vinay : ZA les Levées 38470 Vinay 04.76.38.66.03 / www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

La déchèterie récupère, démantèle, valorise les déchets.

Les horaires : Lundi, mercredi, jeudi de 13h30 à 18h00

Mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Samedi 9h00 à 18h00/Attention : en raison de la crise sanitaire, les horaires peuvent être modifiés.

RENTÉE SCOLAIRE 2021 – 2022

ÉCOLE de NOTRE DAME de l'OSIER

INSCRIPTIONS

à compter du 29 mars 2021

- Pour les enfants nés en 2018 qui entrent en Petite Section de maternelle,
- Pour les nouveaux élèves de Moyenne Section, Grande Section et CP.

En raison de la crise sanitaire, les inscriptions à l'école se feront uniquement par mail : ce.0380808x@ac-grenoble.fr

Pas de visite d'école et pas de 1/2 journée découverte envisagées en l'état actuel du contexte sanitaire.

Pièces à fournir pour l'inscription :

- carnet de santé de l'enfant (photocopie des pages de vaccin)
- livret de famille (photocopie)
- attestation de pré-inscription délivrée par la mairie du domicile
- certificat de radiation si scolarisé précédemment.

Mission locale : A chaque jeune sa solution ! #1jeune1solution #FranceRelance

Le plan « 1 jeune 1 solution », lancé à l'été 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

Mon avenir, c'est un métier qui me plaît.

Que propose la Mission Locale pour m'accompagner vers l'emploi ?

- Découvrir des métiers et des secteurs d'activité
- Repérer les offres d'emploi qui m'intéressent
- M'aider à présenter ma candidature, rédiger mon CV et préparer mes entretiens d'embauche
- Rencontrer des professionnels de tous les domaines
- Expliquer ce qu'il faut savoir sur les différents contrats (CDI, CDD, intérim, apprentissage, contrat Initiative Emploi, Parcours Emploi Compétences, Emplois Francs)

Une formation pour y arriver :

En poussant les portes de la Mission Locale, je trouverais :

- Des idées pour mon orientation professionnelle
- Un partenaire pour construire mon projet
- Un conseiller pour m'aider à financer ma formation (Etat, Région, partenaires)

Des solutions pour ma vie quotidienne

La Mission Locale m'accompagne là où j'en ai besoin :

- Logement : conseils et aides pour me loger
- Santé : accompagnement sur divers points relatifs à la Santé comme l'accès aux soins, situation de handicap, sécurité sociale
- Mobilité : aides, renseignements et accompagnements : transports, cours de code, aide au permis, voyage à l'étranger avec Erasmus
- Coup de pouce financier pour accéder à l'autonomie
- Justice : comprendre mes droits et mes devoirs, décryptage et régularisation de ma situation en cas de difficulté avec la justice

M'engager :

Bénévolat, engagement citoyen, service civique

Ma Mission Locale : une seule adresse pour tous mes projets.

N'hésitez plus à prendre rendez-vous au **04 76 38 83 42**. Vous serez reçu(e) par une conseillère avec toutes les précautions sanitaires obligatoires.

Vous pouvez vous préinscrire directement sur le site internet : <http://www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

Mission Locale « Jeunes » Saint-Marcellin Vercors Isère
Maison de l'Intercommunalité 9 rue du Colombier à Saint-Marcellin
contact@mlj-smvi.fr



Chèque énergie : quels sont vos droits ?

En 2020, 5,8 millions de ménages ont été éligibles au chèque énergie. D'une valeur moyenne de 150€, ce dernier permet aux ménages aux revenus modestes de bénéficier d'une aide pour régler totalement ou partiellement leurs dépenses énergétiques.

Trois années après son lancement, ce dispositif évolue dans le but d'améliorer son fonctionnement et le taux d'usage du chèque énergie. Trois grands changements vont être opérés.

De nouveaux critères d'éligibilité

Si le revenu fiscal de référence annuel par unité de consommation (UC) de votre foyer est inférieur à 10 800 euros, alors vous pouvez toucher cette aide.

Jusqu'à maintenant, seuls les ménages soumis au paiement d'une taxe d'habitation (même s'ils en sont exonérés) et les résidents de logements-foyers conventionnés APL étaient éligibles. En 2021, davantage de français pourront bénéficier du dispositif. Ainsi, si vous êtes résidents en EHPAD, EHPA ou USLD, vous êtes susceptible d'être éligible au chèque énergie. Il en va de même pour les ménages en situation d'intermédiation locative.

Dans tous les cas, aucune démarche administrative n'est requise de votre part. Les chèques énergie sont automatiquement envoyés par voie postale, à partir d'avril, aux bénéficiaires éligibles sur la base des données déclarées auprès des services fiscaux. Ces chèques énergie - pouvant être utilisés pour le paiement de facture gaz ou électricité, ou encore pour certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement - sont utilisables jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

Désormais les demandes de pré-affectation peuvent se faire par voie postale

Pour simplifier vos démarches, vous pouvez demander à ce que le montant du chèque soit automatiquement déduit de vos factures d'énergies pour les années ultérieures. Afin que soit prise en compte votre demande, vous pourrez dorénavant soit renvoyer par voie postale à votre fournisseur le chèque papier en cochant la case dédiée sur le chèque, soit effectuer la démarche par téléphone ou en ligne.

Accès aux données de consommation en temps réel

Si vous êtes bénéficiaire du chèque énergie, votre fournisseur d'électricité et de gaz a l'obligation de vous donner accès gratuitement et en temps réel à vos données de consommations (exprimées en euros), par exemple à l'aide d'un smartphone (ou de tout autre équipement numérique).

Initialement, la loi prévoyait la mise à disposition gratuite d'un affichage en temps réel des données de consommations (exprimées en euros) au moyen d'un dispositif déporté dans le logement.

Une personne constitue 1 UC, la 2^e personne constitue 0,5 UC, puis chaque personne supplémentaire constitue 0,3 UC.

Une personne constitue 1 UC, la 2^e personne constitue 0,5 UC, puis chaque personne supplémentaire constitue 0,3 UC.

Pour en savoir + : <https://chequeenergie.gouv.fr/>

Cet article est issu de la newsletter TE 38 à l'attention des collectivités iséroises

Le saviez-vous ? : Louis Michel-Villaz, un génie illuminé

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, l'éclairage urbain était assuré par des lampes à pétrole et des réverbères à gaz. Mais le 14 juillet 1886, les habitants de Beurepaire sont conviés à l'inauguration de l'éclairage électrique de la commune, qui devient ainsi la première ville de France dont l'éclairage public est électrifié.

À l'origine de cette invention, un entrepreneur local nommé Louis-Antoine Michel-Villaz.

Le coin du marché

Le producteur du mois : Tetras Byre

Pour Flavien Rey-Giraud, tout commence par un voyage aux États-Unis, au cours duquel il goûte une bière, qui lui ouvre de nouveaux horizons.... De retour en France, ayant du mal à trouver l'équivalent, il commence à brasser en amateur et à s'intéresser au travail du houblon, qui permet de développer des bières aromatiques, dont les Américains sont friands, mais qui sont alors peu répandues en Europe. C'est ainsi que naît la Session IPA, bière emblématique de la brasserie. Il complète sa gamme avec d'autres bières faciles à boire, aux notes fraîches, assez légères, pas trop amères, sans arômes ajoutés. Début septembre 2020, après 20 ans passés dans l'industrie, il lance sa micro-entreprise chez lui à Poliénas et entame sa reconversion professionnelle. Aujourd'hui, les clients sont au rendez-vous et Flavien va déménager la brasserie à Vinay pour pouvoir grossir et vivre de son activité. Il pourra alors engager la procédure de certification bio et poursuivre sa recherche de fournisseurs plus locaux. <http://www.tetras-byre.fr/>



Les recettes de Tero Loko

Omelette à l'aillet



pour
personnes



10' Temps de préparation

15' Temps de cuisson

Ingrédients

- 1 botte d'aillet
- 6 œufs
- Sel, poivre, huile



Le légume du mois : l'aillet

Un petit look de poireau, mais un petit goût d'ail.... Voici l'aillet ! Ce légume, très populaire dans l'ouest de la France, n'est autre qu'un jeune ail, dont le bulbe n'est pas encore formé.... Cru ou cuit, tout se mange dans l'aillet, le bulbe mais aussi les tiges, comme pour les oignons frais ! En Charente, il est de coutume de consommer l'aillet le 1er mai, à la croque-au-sel pour accompagner de la charcuterie de pays; manger son "brin d'aillet" est supposé repousser la fièvre, au moins jusqu'à l'hiver prochain. Car on prête à l'aillet, comme à son grand-frère l'ail séché, des vertus thérapeutiques : dépuratif, antiseptique, expectorant, efficace contre les infections ORL, il servirait aussi à fluidifier le sang, prévenir certains cancers et à se débarrasser des parasites intestinaux.

- 1 Préparer l'aillet : le laver, le couper en rondelles. Comme le poireau, tout se mange sur l'aillet !
- 2 Dans une poêle, le faire revenir dans l'huile jusqu'à ce qu'il devienne transparent. Attention, il ne doit pas roussir. Saler et poivrer.
- 3 Battre les œufs en omelette, assaisonner. Verser l'aillet, mettre à cuire et rouler l'omelette sur elle-même.
- 4 C'est prêt !

Actus Téro Loko du mois



COLLECTE SOLIDAIRE

POUR L'ASSOCIATION UTOPIA 56

DU MARDI 16 MARS AU
MARDI 6 AVRIL

L'association d'éducation à l'environnement Espace Nature Isère, basée à l'Albenc, et l'association chantier d'insertion Tero Loko, de Notre Dame de l'Osier, ont décidé d'unir leurs forces sur les thématiques de l'écologie et du développement durable.

Toute l'année, ces deux associations proposeront des ateliers et événements, autour d'une thématique mensuelle liée au jardin, à la biodiversité, à l'alimentation et au vivre-ensemble : en avril, les migrations, en mai la lutte contre le gaspillage alimentaire... Une fois par mois, un atelier ouvert à tous sera co-animé par les deux structures. D'autres temps forts, portés par les bénévoles ou des habitants du territoire motivés pour partager leurs savoirs, seront proposés en lien avec ces thématiques. N'hésitez pas à vous manifester si vous avez des idées d'ateliers à partager ! Prochain rdv le 10/04 cf affiche ci-dessous.

ON PREND UNIQUEMENT :

MISE A L'ABRI :

- TENTES
- COUVERTURES
- SACS DE COUCHAGE
- TAPIS DE SOL
- SAC A DOS/DE VOYAGE
- CHAUFFERETTES MAINS/PIEDS
- PANCHO DE PLUIE



HYGIENE :

- BROSSES A DENT / DENTIFRICES
- SAVONS / SHAMPOING
- MOUCHOIRS
- RASOIRS
- SERVIETTES DE TOILETTE

ELECTRONIQUE :

- PORTABLES DÉBLOQUÉS
- BATTERIES RECHARGEABLES

UTOPIA 56 VIENT EN SOUTIEN AUX PERSONNES EXILÉES EN FRANCE (CALAIS, GRANDE SYNTHÉ, PARIS, TOULOUSE, RENNES...) EN PROPOSANT DES MARAUDES, DES MISES A L'ABRI, DE L'AIDE JURIDIQUE, DES HÉBERGEMENTS ET DES COLLECTES.

CONTACT : PRODUITSLOKO@TEROLOKO.COM



ATELIER MIGRATIONS

SAMEDI 10 AVRIL 10H-12H

NOTRE DAME DE L'OSIER
JARDIN DE BON RENCONTRE

YAHOOOO!

GRAND JEU DE PISTE

DÉCOUVERTE DES OISEAUX

EXPO

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : CONTACT@TEROLOKO.COM / 09 73 21 18 38



1^{er} atelier d'auto-réparation de vélo

Ce premier atelier sera animé par Gautier et Benoit deux bénévoles passionnés de vélo, qui seront là pour vous donner astuces, conseils pratiques mais aussi quelques bases en mécanique. L'idée c'est d'apprendre à réparer soi-même un vélo, pour les petites pannes du quotidien. Vous pouvez venir avec votre propre vélo et vos outils (si vous en avez !)



Quand ? **Vendredi 2 avril de 14h à 17h**

Où ? Sous le préau de Bon rencontre, à Notre Dame de L'Osier

Si vous ne connaissez pas le principe des ateliers de vélo participatif allez jeter un œil sur le site de **L'heureux Cyclage** (le réseau des ateliers participatifs et solidaires de réparation de vélo) : <http://www.heureux-cyclage.org>

Alors on vous attend avec (ou sans) votre bolide !! Et si vous n'êtes pas là le 2 avril, ne vous inquiétez d'autres ateliers suivront.

→ Inscription par téléphone : **09. 73. 21. 18. 38** ou par mail : vieasso@teroloko.com

Le coin des annonces

Vous pouvez transmettre vos propositions, qui doivent rester courtes. Le comité de lecture se réservera le droit de réduire certains textes, ou de ne pas diffuser les annonces qu'il jugera inopportunes. Voir sous la rubrique « Brèves » la date limite de dépôt.

Un portefeuille a été trouvé, il est à réclamer en mairie.

La Maison Intercommunale des familles recrute pour son nouveau projet :

- Un(e) Chargé(e) d'accueil social
- Un(e) ou une Psychologue
- Un(e) Travailleur(se) social(e)

Employeur : ST MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE Maison de l'intercommunalité
- 7 rue du colombier - cs20063 - 38162 Saint Marcellin cedex

Durée de ces missions : 12 mois

Des informations complémentaires sont consultables en mairie.



Reconnue d'utilité publique

Opération 500 jobs étudiants Partage et Vie Le pari de la solidarité intergénérationnelle

La pandémie de Covid-19 bouleverse depuis presque un an le quotidien des français. Les études montrent que les jeunes et les personnes fragiles accueillies notamment dans les EHPAD sont parmi les plus impactés. À Partage et Vie, nous avons la conviction que la solidarité intergénérationnelle peut apporter une réponse concrète aux difficultés.

Nous proposons aux étudiants de rejoindre nos équipes pour des missions à temps partiel compatibles avec leurs études : organisation des visites en établissement, aide à l'utilisation des outils digitaux et de communication, aide au service des repas dans les hameaux de vie et en chambre, aide à la mobilité et aux activités.

Cette opération donnera aux jeunes l'opportunité de rompre leur isolement, de se sentir utiles, de trouver un job leur permettant de compléter leurs revenus. Dans nos établissements, elle permettra de répondre aux besoins des résidents qui souhaitent restaurer des liens sociaux, voir leurs proches, disposer de davantage de moments de partage et d'activités à deux ou en petit groupe.

Les établissements de Partage et Vie proposeront chacun 5 postes aux étudiants. Chaque collaborateur étudiant sera parrainé par un membre de l'équipe et bénéficiera d'une formation de base à l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap.

Au total, ce sont 500 postes à temps partiel qui seront ouverts en CDD, de mars à juin 2021.

Des informations complémentaires sont disponibles en mairie.

Collecte participative du département d'objets et de documents de la période 1939-1945

Le Département de l'Isère lance à compter du 1^{er} février 2021 une grande collecte participative d'objets et de documents de la période 1939-1945 organisée par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère.

A l'heure où les derniers témoins disparaissent, il s'agit pour le musée, en tant qu'institution publique, de conserver pour les générations futures, la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à travers les témoignages inestimables que sont les objets, les photographies ou les documents qui portent autant sur la vie quotidienne des Isérois que sur les faits historiques.

AGENDA DU 1^{ER} AU 30 AVRIL 2021

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 01 Avril** **Maison de l'emploi : une réunion d'information sur la Validation des acquis de l'expérience :** Vous avez une expérience professionnelle mais vous n'avez pas de diplôme ? Vous travaillez depuis au moins un an à temps plein et vous souhaitez faire évoluer votre carrière professionnelle ?
La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) peut répondre à votre situation. Venez vous renseigner lors de la **réunion** d'information que nous organisons en visioconférence le **jeudi 1er avril 2021 à 18 heures**.
Sur inscription au 04 76 93 17 18
Plus d'info sur notre site internet : <https://emploi-pvsg.org/evenements/info/?id=54>
- 02 Avril** **Atelier d'auto-réparation de vélo** à Notre Dame de l'Osier, sous le préau de Bon Rencontre de 14h à 17h. Cf affiche en page 11
- 06 Avril** **Marché de producteurs agrandi** à Notre Dame de l'Osier sous le préau de Bon Rencontre de 17h30 à 19h. Cf affiche ci-dessous.
- 10 Avril** **Atelier migrations** à Notre Dame de l'Osier. Cf affiche et infos en page 11



Brèves

•**Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 22 avril 21** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.